

FORMATION

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

A DESTINATION DES AVOCATS

22 & 23 JANVIER 2026

3 MODULES

22/01 9h-12h et 14h-17h

23/01 9h-12h



En présentiel à l'EDACS Montpellier
ou en format mixte (visio et présentiel)



Dispensée par

Marine BONNET

Avocat au barreau de Montpellier



OBJECTIFS & PROGRAMME DE FORMATION

- *Création d'un parcours RSE au sein de la formation continue des avocats.*
- *Permettre aux avocats de se saisir de l'opportunité stratégique de la RSE.*

3 modules les 22 et 23 janvier 2026 représentant 9h de formation :

Module 1 : IMMERSION / PREPARATION

Jeudi 22 janvier 2026 de 9h à 12h en format mixte

Mesurer les grands concepts, enjeux et principes de la RSE dans le monde économique de manière générale mais également à l'échelle de la profession d'avocats, appréhender l'opportunité stratégique que cela peut représenter pour le développement d'un cabinet d'avocat.

Module 2 : FOCUS SUR LE PILIER ENVIRONNEMENTAL

Jeudi 22 janvier 2026 de 14h à 17h en format présentiel uniquement

Atelier d'intelligence collective - Objectif : sensibiliser les Avocats sur l'impact de l'activité humaine sur l'environnement et comprendre les liens de cause à effet entre nos agissements et la dégradation de notre environnement.

Module 3 : ACTION / METHODE

Vendredi 23 janvier 2026 de 9h à 12h en format mixte

Découvrir les grandes étapes de la démarche pour construire et développer une démarche RSE au sein d'un cabinet avec un rappel des principes clés et enjeux de la RSE ; Exposition d'un plan de déploiement en étapes sur la base d'un principe d'amélioration continue.

TARIFS ET INSCRIPTION

Pour les avocats abonnés : 3h déduites par module

Pour les avocats non abonnés : 120€ par module

Vous pouvez vous inscrire sur notre site www.edacentresud.com en utilisant le catalogue en ligne, par mail (formationcontinue@edacentresud.com) ou par téléphone au 04.67.61.72.80